

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 20 novembre 2019

Présents : THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, MARCHAL Laurence, BLAIN Bruno, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, ETIENNE Pierre, MILLET Jérôme.

Absent : BERARD Patrick.

Mme DUMAS Chantal a été désignée secrétaire de séance.

Présence de Jessica JARJAYE chargée de missions gestion intégrée des risques naturels pour le compte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

1. Défense de la Forêt contre les incendies : décision à prendre sur la mise aux normes d'une citerne pour l'adapter aux normes DFCI

Présence d'une citerne sur la commune qui est hors service, trop détériorée et de trop petite taille. Il est donc proposé de la remplacer par une citerne enterrée de plus grande capacité (60m³) sur des parcelles communales plus proche du hameau des granges. Le montant estimatif est de 15 850 € HT subventionné à 80%, soit un reste à charge de 3 170 € HT.

Adopté à l'unanimité

- Proposition de la mettre sur les parcelles appartenant à la mairie C34 ou C35 ou la Gravière : **Adoptée à l'unanimité**

- Demande de solliciter une subvention au titre du PDR (Programme de Développement Rural) : **Adoptée à l'unanimité**

Monsieur le Maire est autorisé à faire toutes ces demandes et à inscrire la part restant à la charge de la commune dans le budget 2020.

Il précise que deux dossiers d'aménagement de chemins (mise au normes accessibilité véhicules de secours) ont fait l'objet de devis estimatifs. Ces deux projets déjà intégrés dans le PDR, pourront faire l'objet de demande de subvention ultérieure.

2. Raccordement au réseau BT pour l'alimentation de la construction de Monsieur LUCIANO

Le devis du SDED s'élève à 15 521.50 € HT.

Plan de financement prévisionnel :

- 12 832.44 € à la charge du SDED

- 2 689.06 € à la charge de la commune

Il est proposé que la part communale soit prise en charge par Monsieur LUCIANO par la signature d'une convention. **Adopté à l'unanimité**

3. Avant projet urbain

Monsieur le Maire fait état d'un avant-projet d'implantation de hangar agricole sur une parcelle hors zone constructible et jusqu'à présent considéré comme inondable par la DDT. Il revient à l'intéressé de confirmer sa demande pour envoi et décision au service instructeur.

4. Point travaux en cours

- Mise en sécurisation des lignes EDF et téléphone aux Jonchiers. Réunion de chantier les lundis toutes les quinzaines à 11h00. Priorité est donnée aux travaux sur la RD pour faciliter la circulation des véhicules. Prochaine réunion le 2 décembre.
- Les travaux de démolition de la guinguette ont commencé le lundi 25 novembre. Le chemin d'accès Pré Chauvin reste ouvert. Les réunions de chantier se déroulent chaque lundi à 14h.

5. Questions diverses

- Départ à la retraite de Mme Freydier au 1er décembre.
- Fermeture de la mairie la première semaine des vacances de Noël
- Pierre ETIENNE propose de prendre à sa charge le retrait du tronc du chêne restant sur sa propriété. Pas d'opposition du conseil. Par ailleurs, il dément les informations circulant à propos de sa candidature aux élections municipales 2020.
- Séisme dans la Drôme du lundi 11 novembre : pas de dégâts recensés à Beauvoisin.
- Catastrophe naturelle : renouvellement d'une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle due à la sécheresse pour l'année 2019

Vu pour être affiché le 27 novembre 2019 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Beauvoisin, le 27 novembre 2019

Le Maire, Christian THIRIOT

